

L'étude de la Semaine

LE VÊTEMENT : UNE ENTITÉ NÉGLIGEABLE ?

Iest étonnant de constater que la Torah consacre une Paracha entière à parler des vêtements. Elle cite les quatre habits que doit revêtir le Cohen Ediot puis passe à ceux du Cohen Gadol. Pourquoi accorder de l'importance à ce registre qui ne semble être qu'un détail. Le dicton n'a plus besoin d'être cité, le vêtement ne fait pas tout, au contraire.

Le Cohen avait l'interdiction formelle de rajouter un vêtement à ceux ordonnés par la Torah. Malgré le froid intense qui pouvait être celui de Jérusalem, il n'avait pas le droit de mettre un manteau en plus des vêtements recommandés. Une faute comme celle-ci pouvait le rendre passible de mort.

Le traité de Ara'hin (16a) enseigne que les vêtements du Cohen Gadol avaient un pouvoir de réparation au même titre que les Korbanot que l'on apportait. Ainsi la tunique était une manière de pardonner les meurtres qui avaient été commis, les sous-vêtements, les interdits sexuels, le couvre-chef réparait l'orgueil ... Chaque habit avait une faute qui lui correspondait et qui était réparée par le Cohen au moment où il le portait. Ce principe aussi demande plus ample explication. On peut aisément comprendre que le Korban amène une certaine expiation. En effet, en voyant la bête sacrifiée, l'homme imagine qu'il aurait dû être à la place de l'animal, ce qui éveille en lui un regret de ses mauvaises actions. En quoi le fait de revêtir un bout de tissu peut amener une expiation ?

Le mot « בגד » a la même racine que בוגד qui signifie « tromperie ». Ainsi lorsque Yaakov se rendit chez son père pour y recevoir les bénédictions, il est écrit וירא את ריח בגדיו (littéralement, il sentit l'odeur de ses vêtements.) Its'hak sentit l'odeur spirituelle venant des vêtements de son fils qui s'apparentait à celle du Gan Eden. וירא את ריח

בוגדו littéralement (Il sentit l'odeur des renégats) Le Midrash explique qu'il sentit que même les renégats d'Israël, avaient une odeur agréable car leur étincelle juive est toujours présente malgré leurs écarts de comportement (le Midrash rapporte l'histoire de Yossef Mechita, voir le feuillet de la Parachat Terouma). Dans le même ordre d'idée, le mot מעיל qui signifie manteau a la même racine que מעילה qui veut dire aussi tromper et trahir. Quelle est la corrélation entre ces deux termes ?

Dans le monde qui nous entoure, l'importance accordée aux vêtements ne laisse pas de doute. Un grand professeur en médecine perdrait de son prestige sans sa tunique blanche. On ne confiera pas notre voiture à un garagiste en costume cravate. Bien que l'aspect extérieur ne reflète pas la véritable nature d'un homme, on y accorde beaucoup plus d'importance qu'on y croit. Si c'est significatif dans notre monde matériel, à plus forte raison dans le monde spirituel. A l'origine Adam et 'Hava étaient nus, ce n'est qu'après avoir fauté qu'ils décident, honteux, de couvrir leurs nudités. C'est pour cette raison que les mots Begeid et Boged ont la même racine, le vêtement rappelle à chaque instant la tendance de l'homme à fauter.

Le traité de Yoma raconte que Kim'hit a eu le mérite de voir tous ses enfants Cohen Gadol. Toute sa vie, elle veilla à ce que ses cheveux soient cachés même des murs de sa maison. « Jamais aucune poutre de sa maison n'entrevoit sa chevelure », « La dignité d'une fille d'Israël est dans son intériorité ». Ce n'est pas son excès de Tzniout qui lui fit mériter de tels enfants mais sa noblesse. Il n'y a aucun interdit à découvrir ses cheveux dans sa propre maison alors que personne ne nous voit. Cependant Kim'hit avait un sentiment tellement ancré de noblesse que même lorsqu'elle était seule, elle ne pouvait découvrir sa chevelure. Ce raffinement extrême eut une telle influence sur ses enfants qu'ils devinrent tous Cohen Gadol, un des statuts les plus élevés pour un Juif.

La Hala'ha stipule qu'un homme qui mange dans la rue devient inapte à



Pour l'élévation de l'âme de
 Myriam bat Johar Danino מ"ע
 Atou bat Ra'hel Gabison מ"ע

Pour la guérison
 complète et rapide de
 Simha bat Esther
 Martine bat Maïssa
 Qu'Hachem leur accorde une vie paisible
 et remplie de bénédictions

témoigner au tribunal. En revanche, celui qui mange de la nourriture non cachère peut sous certaines conditions encore témoigner. Comment comprendre une telle contradiction sachant que manger dans la rue n'est pas une faute à proprement dite ? Un homme qui s'alimente avec de la nourriture non cachère a une faiblesse dans ce domaine qu'il a du mal à surmonter, ce qui ne le décrédibilise pas pour autant concernant d'autres domaines du judaïsme. En revanche, quelqu'un qui se permet de manger dans la rue ne commet pas véritablement de faute mais montre par son acte qu'il n'a pas de réel respect pour lui-même. La Torah assimile celui qui mange de cette façon à un animal. Cet homme n'a pas conscience de sa grandeur et du respect qu'il se doit d'avoir envers lui-même. Or le manque de considération pour soi-même est l'origine de toutes les fautes. Plus un homme a en tête qu'il a été créé à l'image de D... et a une valeur inestimable, plus il évitera de fauter. « Ne te considère pas comme mauvais » disent les Pirkei Avot. Un homme qui se prend pour un Racha peut commettre les actes les plus répréhensibles, tout lui est permis puisqu'il n'est qu'un moins que rien.

Comment concevoir le phénomène appelé de nos jours « jeans délavé, déchiré voir troué » Peut-on prétendre qu'un véritable styliste ou artiste moderne a façonné un tel accoutrement ? Y a-t-il une grâce et une beauté que seuls les connaisseurs comprennent ? Comment des millions de personnes osent s'habiller de la sorte et payer des fortunes pour les revêtir ? Il est évident que derrière ce style de vêtement et cette mode se cachent une façon d'abaisser l'homme, de le faire se sentir bas et méprisable. On peut ainsi s'accorder toutes les permissions et agir de manière répréhensible. Même si toutes les personnes qui s'habillent de la sorte n'en sont pas forcément conscientes, à force de se vêtir ainsi les messages passés aux générations sont clairs, plus rien n'est interdit. L'homme n'a pas de grande valeur et ressemble plus au singe qu'à D..., peu importe alors s'il se pervertit, il s'agit de ses pulsions et de sa nature, difficiles à maîtriser. La Torah met l'homme en garde, scrute tes actes et demande-toi à chaque instant « Quand mes actions ressembleront à celles de mes pères Avraham, Its'hak et Yaakov ? » L'homme a été créé à l'image de D... et à Lui seul il doit ressembler. Nous sommes les fils du Roi des Rois, pourquoi se vêtir de haillons ?

En Egypte, le niveau spirituel du peuple juif était des plus bas au point d'arriver au 49ème degré d'impureté. Qu'est ce qui permis de maintenir tout de même l'étincelle juive ? Le Midrash rapporte qu'ils évitèrent de tout juste l'assimilation car ils conservèrent entre autres leurs vêtements. Le vêtement « juif » est la dernière des barrières avant la disparition totale du peuple.

La Torah nous enjoint לֹא תִלְכוּ אַחֲרֵי עַמֵּי הָאָרֶץ de ne pas imiter les mœurs des peuples qui nous entourent. Elle mentionne entre autres le fait de ne pas se vêtir comme eux ce qui révélerait une volonté de leur ressembler, de s'en rapprocher jusqu'à s'assimiler totalement. Le domaine

vestimentaire a l'air insignifiant or il révèle beaucoup plus qu'on ne le croit. Un juif doit se distinguer non pas seulement par sa petite kippa ornant sa tête mais à travers toute son apparence.

L'habit définit le Juif, il définit le Cohen Gadol. C'est pourquoi un Cohen ne pourra en aucun cas changer un détail de ses vêtements. Ils lui rappellent continuellement son rôle et doivent renforcer à chaque instant son sentiment de noblesse. De tels vêtements qui permettent de progresser jusqu'à se perfectionner sont certes source d'expiation. Ils ont une fonction essentielle pour chaque Juif et à plus forte raison pour l'homme ayant le rôle le plus important. La Avnet, littéralement ceinture, mesurait environ 30 mètres. Il fallait donc faire des dizaines de tours avec avant de la porter. Son épaisseur était telle que le Cohen y cognait constamment ses coudes. L'objectif était clair, lui rappeler à chaque instant l'importance de son statut. La même idée est évoquée pour les Tsitsit qui sont un rappel quotidien de notre devoir sur terre. En les faisant pendre de manière évidente sur les côtés, ils sont constamment visibles et nous permettent d'être en contact permanent avec Notre Créateur.



Un Regard sur... Pourim

La fête de Pourim tombe très souvent après qu'on lise la Parachat Tetsavé. Rien n'est anodin dans la Torah, quel est donc le lien entre les deux ?

Le Midrash relate que A'hachveroch vêtit les habits du Cohen Gadol durant son festin. C'était une manière de mépriser les Juifs et leur D... en leur montrant que l'exil en Babel serait éternel et qu'ils ne retourneraient jamais en Israël.

Durant toute l'histoire juive, Aman est le premier qui décida d'anéantir la totalité du peuple juif. Après la faute du veau d'or, aussi grave fut telle, D... avait prévu d'anéantir le peuple ici présent mais d'assurer une continuité par Moche. Lors de la faute des explorateurs, seuls les Juifs entre 20 et 60 ans périrent. Qu'est-ce qu'a donc commis le peuple pour être puni aussi gravement ? Comment Aman mérita de prévoir l'anéantissement total du peuple juif ?

La Guemara dans Meguila (12b) explique que Nabuchodonosor avait érigé une statue en son honneur et que les Juifs s'y étaient prosternés. De plus, ils avaient participé au festin d'A'hachveroch littéralement « Ils profitèrent du festin de ce Racha » alors que Mordehaï le leur avait défendu. Le traité de Ketoubot (33b) enseigne que la statue de Nabuchodonosor ne représentait pas vraiment de l'idolâtrie (comme on l'a





expliqué dans la Parachat Vaéra) mais avait été érigée par honneur pour ce souverain. Il n'y avait donc pas de réel interdit à s'y prosterner. Bien que Mordehaï avait interdit aux Juifs de répondre à l'invitation au festin, il avait fait en sorte que la cacherout y soit impeccable.

La question est donc renforcée, punir le peuple juif de disparition totale pour deux fautes qui n'en sont pas vraiment ?

Il n'y avait pas d'interdit à se prosterner certes mais à force de le faire durant des années, le sentiment d'appartenance au peuple juif, cette étincelle juive, disparut petit à petit. Il devint normal de se prosterner devant ce souverain comme le font les autres peuples. Même si elle n'avait rien d'interdit, cette attitude brisa au fur et à mesure la barrière qui nous séparait des Goyim et l'assimilation se mit en place.

« Tu es un peuple qui doit résider seul/עם לבדד ישכון ». Pour survivre à travers le temps et l'histoire, le peuple juif doit être séparé des autres, il doit conserver sa propre identité. Il ne doit surtout pas imiter le comportement des nations qui l'entourent et prôner ses propres valeurs.

Au temps d'A'hachveroch, la situation empira au point que les Juifs prirent du plaisir à assister à un festin qui devait leur être complètement étranger. Cette beuverie nationale aurait dû les dégouter plus qu'autre chose, or le verset dit « Ils tirèrent du plaisir de ce festin ». Et c'est tout à fait ce qu'on leur reproche, de prendre du plaisir à quelque chose de complètement étranger à leur identité. Le summum arriva au moment où A'hachveroch eut le toupet de revêtir les vêtements épris de sainteté du Grand Prêtre. De nouveau, pas de réaction des juifs présents, plus personne n'est choqué. Après 180 jours passés auprès de peuples et de mœurs tellement étrangers à eux, leur identité ne ressort plus.

La décision d'anéantissement du peuple n'était pas réellement une punition mais bien une conséquence de leur attitude et de leur passivité face à la disparition de l'étincelle juive.

A Pourim on se déguise pour évoquer la cause des évènements. Se déguiser c'est vouloir ressembler à celui qu'on n'est pas, à quelqu'un de différent de nous. Chaque année le message n'est oh combien plus actuel. Même lorsque les Juifs quittèrent Babel pour retourner en Israël, certains étaient mariés avec des non juifs. Le mot « Yeoudi » apparaît la première fois dans la Meguila au sujet de Mordehaï. Lui seul avait ce qualificatif de « juif », il n'avait pas honte de s'affirmer en tant que tel, de se comporter et de s'habiller à l'image d'un Juif.

Tel est le message de Pourim, n'ayons pas honte de ce que nous sommes. A force de vouloir ressembler aux autres, nous perdons notre véritable identité. Sachons nous distinguer en tant que juifs ...



Zoom sur la Paracha

Doit-on faire savoir à notre ami qu'on lui a envoyé un Michloah Manot ?

La Mitsva de Michloah Manot a été instaurée pour plusieurs raisons.

Certains pensent (תרומת הדשן) qu'elle permet de fournir des aliments à ceux qui n'auraient pas de quoi festoyer en ce jour. Selon cet avis, il semblerait que l'on ne soit pas obligé de faire savoir qui est le donateur du Michloah Manot. En effet, en donnant de la nourriture on a déjà accompli la Mitsva. Qui plus est, il serait préférable de rester dans l'anonymat à l'image de la Tsedaka que l'on remet à quelqu'un dans le besoin. Rabbi Hanina disait qu'on accomplit réellement la charité lorsque le pauvre ignore de qui cela vient et évite ainsi de se sentir honteux.

Cependant d'autres pensent que cette Mitsva a été instituée pour renforcer nos liens avec autrui. Ainsi, on l'accomplit réellement que lorsque le donateur se fait connaître au receveur, permettant un rapprochement entre les deux personnes. Recevoir un cadeau de la part



LE DEMI-CHÉKEL

Afin de s'acquitter de la mitsva du « souvenir » du demi-shékél, on le donnera aux institutions de Torah ou aux maisons d'étude qui forment les érudits en Torah, car ils remplacent les sacrifices qui expiaient les fautes du peuple juif au temps du Temple. Rav Ovadia Yossef Zatsal

(Hazon Ovadia, Pourim p105)



d'un ami, d'un voisin ou même d'une connaissance, améliore les relations et nous unit davantage les uns aux autres.

Quelqu'un qui refuserait d'accepter un Michloah Manot ne disqualifie pas le donateur de sa Mitsva. (Rama) La raison essentielle de cette Mitsva étant de renforcer la fraternité entre les membres du peuple juif. Celui qui a voulu envoyer un tel cadeau a tout de même tenté d'améliorer une relation et pour cela il est quitte de sa Mitsva.

En conclusion, on essaiera d'éviter l'anonymat le jour de Pourim en écrivant nos noms sur les Michloah Manot qu'on envoie. On permettra ainsi de multiplier l'amour et la fraternité entre les enfants d'Israël. Rien de mieux pour réjouir Notre Créateur en ce jour !

Rav Livni Adjedj



Histoire de la vie

Un Juif très riche, éloigné du Judaïsme vivait à Hertselia. Il décida d'assister à un séminaire de Ara'him (séminaire visant à convaincre les gens de la véracité de la Torah). Mais il n'y avait rien à faire, l'homme ne se laissait pas convaincre. A la fin du Shabbat, il fut pris à part et on essaya tout de même de lui faire reconnaître certaines choses mais notre homme avait un cœur de pierre. Il accepta seulement de coller une étiquette « Ein od milvado » (Il n'y a rien en dehors de D...) à l'arrière de sa voiture. Le conférencier espérait qu'en voyant chaque jour cette phrase, elle ferait un certain effet à long terme.

Quelques temps après, la voiture fut volée. Il s'agissait d'un bien de luxe, et très embêté, notre homme, s'empressa de porter plainte auprès de la police qui entreprit des recherches. Au passage Keren Chalom séparant Israël de la bande de Gaza, les conducteurs sont généralement arrêtés et on vérifie l'authenticité de leurs papiers. Une voiture aussi luxueuse attira l'attention des gardes. Ils arrêtèrent le conducteur, impeccablement vêtu comme s'il était le véritable propriétaire d'un tel véhicule. Après vérification des papiers, ils ne trouvèrent rien à redire et indiquèrent à l'arabe qu'il pouvait poursuivre sa route. A la dernière minute seulement, un des soldats lui ordonna de s'arrêter immédiatement. Plaquant le conducteur au sol, il lui dit « A qui l'as-tu volée cette voiture ? ». Il s'exprima avec tant de conviction que le voleur paniqua et avoua son crime.

Etonnés, ses collègues lui demandèrent comment il avait compris qu'il s'agissait d'un véhicule volé. En contactant notre riche monsieur, qui s'attristait de la perte de son bien, le soldat lui raconta :

« Vous avez bénéficié d'un grand miracle. Votre voiture a été récupérée in extremis, grâce à un détail. A l'arrière, une petite étiquette « ein old milvado » était collée et je compris qu'elle ne pouvait appartenir qu'à un Juif ! »

Notre homme prit conscience de la providence divine dont il avait mérité.



Le coin de Halakha

QUELQUES LOIS CONCERNANT TRIER LE CHABBAT

Si des morceaux de différents poissons sont disposés de manière désordonnée dans un plat, ils prennent le statut de « mélange ». (Ceci est valable même s'ils sont de grandes tailles) Il sera donc interdit de « trier » en repoussant un morceau que l'on ne désire pas manger par exemple.

Il faudra prendre uniquement le morceau que l'on veut consommer en utilisant un ustensile non destiné au tri (une fourchette ou une cuillère), ceci une demi-heure avant le repas.

Si le plat contient des morceaux de toute taille mais du même poisson, l'interdit de trier ne rentre pas en jeu car il ne s'agit pas d'un « mélange » mais d'aliment de la même sorte. En revanche, il n'en sera pas ainsi pour les morceaux de poulets qui bien que venant d'une même espèce ont un goût différent, il faudra donc respecter les conditions mentionnées plus haut pour se servir de manière autorisée.

Visite exceptionnelle de Rabbi David 'Hanania Pinto Chlita, venu féliciter et encourager les avrékhim du Collel "Daat Chlomo"

